



## **Conférence générale**

### **Dix-neuvième session**

Vienne, 29 novembre-3 décembre 2021

Point 21 b) de l'ordre du jour provisoire

**Activités de l'ONUDI dans le domaine  
de l'environnement et de l'énergie**

## **Activités de l'ONUDI relatives aux changements climatiques, à l'environnement et à l'énergie**

### **Rapport du Directeur général**

Le présent document rend compte de l'application de la résolution GC.18/Res.7 de la Conférence générale, renseigne sur les éléments nouveaux et présente les perspectives pour le prochain exercice biennal (2022-2023). Il complète le rapport d'activité présenté au Conseil du développement industriel à sa quarante-neuvième session, en juillet 2021 (IDB.49/18), et le *Rapport annuel de l'ONUDI 2020* (IDB.49/2).

## **I. Introduction**

1. Au titre de la priorité stratégique relative à la protection de l'environnement énoncée dans le cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 (IDB.45/8/Add.2), l'ONUDI promeut un développement industriel écologiquement viable dans l'exercice de ses quatre fonctions essentielles complémentaires : i) coopération technique ; ii) analyse, recherche et services de conseil stratégique ; iii) élaboration de normes ; et iv) mobilisation et promotion de partenariats.

## **II. Coopération technique**

2. Par sa résolution GC.18/Res.7, la Conférence générale a prié l'ONUDI de continuer à intégrer les activités menées dans le domaine de l'énergie et de l'environnement, en s'attachant à aider les pouvoirs publics et les industries :

a) À mettre en place une infrastructure immatérielle et matérielle de développement industriel qui soit durable et résiliente ;

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



b) À contribuer à la neutralité climatique et à passer à une économie circulaire<sup>1</sup> ;

c) À honorer les engagements nationaux qu'ils avaient pris au titre des accords multilatéraux sur le climat et l'environnement.

3. En réponse à cette demande, l'ONUDI aide, au titre du premier domaine d'intervention susmentionné, l'Albanie, Cabo Verde, la Jordanie, les Philippines, la Thaïlande et la Tunisie à opérer leur transition vers la mobilité électrique en accélérant et en intensifiant l'innovation et le transfert de technologie. Des projets sont en cours d'élaboration pour cinq autres pays, le but étant de mettre en place un programme mondial sur la mobilité électrique.

4. En coopération avec l'Allemagne, l'Autriche et la Chine, l'ONUDI a lancé le Programme mondial pour l'hydrogène vert dans l'industrie. Dans le cadre de ce programme, une plateforme multipartite sera créée pour diffuser des informations sur les politiques, les orientations techniques et les normes relatives à l'application des technologies fonctionnant à l'hydrogène vert. Par ailleurs, des pays en développement recevront un appui dans le cadre de projets de coopération concrets.

5. En mars 2021, l'Ukraine a adopté une stratégie économique nationale à l'horizon 2030 qui repose notamment sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés du Programme mondial de l'ONUDI sur les parcs éco-industriels. Cette stratégie prévoit des mesures de soutien financier à la réduction de la production de déchets et à la promotion des énergies renouvelables, des technologies économes en énergie et en ressources et des audits énergétiques de grande qualité, le but étant d'accélérer la transformation des parcs industriels en parcs éco-industriels. Ce programme mondial est mis en œuvre en Afrique du Sud, en Colombie, en Égypte, en Indonésie, au Pérou, en Ukraine et au Viet Nam.

6. En encourageant la coopération entre les entreprises brésiliennes et étrangères, l'ONUDI aide les industries du Brésil à améliorer leur production de biogaz et à adapter les solutions techniques et les modèles d'activité au marché national. Un autre exemple de renforcement de la résilience et de promotion de solutions naturelles dans les secteurs imbriqués de l'alimentation, de l'énergie et de l'eau est la coopération établie par l'ONUDI avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre du Partenariat mondial pour la bioénergie, pour aider le Cambodge, l'Indonésie, le Népal, les Philippines et le Viet Nam à adopter le charbon de bois comme amendement dans l'agriculture.

7. Avec la Commission de l'Union africaine, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Partenariat mondial pour la bioénergie et l'initiative Énergie durable pour tous, l'ONUDI a organisé, en juin 2021, une réunion virtuelle sur la cuisson propre à laquelle ont participé des experts de 20 pays et qui s'est conclue par un appel à l'action pour développer les industries locales d'éthanol et les mettre au service de la cuisson propre.

8. Le Programme mondial d'innovation par les technologies propres a été étendu à 14 nouveaux pays partenaires. Sa plateforme mondiale de coordination, qui a commencé à fonctionner, permet d'améliorer la cohérence et l'efficacité du Programme, et de favoriser l'émulation et les effets de synergie entre les activités des pays partenaires. Le Programme a aussi élargi son champ d'action thématique en centrant son action sur les technologies novatrices au service de l'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau et de l'énergie.

9. Le Réseau consultatif pour le financement privé a franchi le cap des 2 milliards de dollars d'investissements mobilisés. Cela lui a permis de revoir ses ambitions à la hausse et de développer ses services afin de susciter encore plus de changements en profondeur, en menant des interventions et des projets adaptés à une région ou à un pays dans de nouveaux domaines, tels que l'adaptation aux changements climatiques.

---

<sup>1</sup> Les activités relatives à l'économie circulaire sont décrites dans le document GC.19/12.

10. Le Centre-Réseau des technologies climatiques, bras opérationnel de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques accueilli conjointement par l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a entrepris son deuxième examen indépendant<sup>2</sup>. Celui-ci servira de base à la conception des conventions d'accueil pour le prochain programme de travail, qui portera sur la période 2023-2026.

11. Sous l'égide du Groupe ministériel sur l'énergie propre, l'ONUDI a lancé, avec l'Inde et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, l'initiative de décarbonisation profonde de l'industrie, qui vise à stimuler la demande de matériaux à faible émission de carbone sur le marché, notamment dans les secteurs manufacturiers de l'acier et du ciment. Les normes régissant les produits à faible émission de carbone et les achats écologiques sont les principaux axes d'intervention de cette initiative.

12. Au titre du troisième domaine d'intervention mentionné au paragraphe 2, l'ONUDI aide les États Membres à honorer les engagements qu'ils ont pris au titre de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) en leur proposant un ensemble d'activités portant sur le renforcement des capacités, le transfert de technologie, la gestion des déchets et la réduction ou l'élimination des POP et autres produits chimiques toxiques que l'industrie libère dans la nature. Au cours de la période 2014-2020, ces mesures ont permis d'éliminer ou de faire cesser de produire 86 756 tonnes de déchets dangereux constitués de POP et d'éviter ou de prévenir les émissions de POP produits de façon non intentionnelle à hauteur de 131 194 mg. En partant du principe que 60 kg de déchets dangereux sont produits par personne et par an dans le monde, les interventions de l'ONUDI ont permis de mieux gérer une quantité de déchets dangereux équivalente à celle produite en un an par une ville de 240 000 habitants.

13. Pour faire progresser l'application du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, l'ONUDI a conçu un système de formation en ligne à l'intention de techniciens du froid et de formateurs qui a été mis à l'essai dans neuf pays. Un concept permettant de réduire les fuites de frigorigène afin d'éviter les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone et de gaz à effet de serre tout en réduisant la consommation d'énergie a également été mis au point et appliqué dans plusieurs pays d'Amérique latine. En 2020, les projets menés par l'ONUDI au titre du Protocole de Montréal ont permis d'éliminer plus de 700 tonnes de substances appauvrissant la couche d'ozone. Ils ont également permis d'éviter l'émission de 72 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, ce qui correspond aux émissions annuelles de 16 millions de véhicules particuliers.

14. L'ONUDI a aidé 23 pays à mener à bien leur première évaluation au titre de la Convention de Minamata sur le mercure, et des évaluations sont en cours dans quatre autres pays. Six pays ont mené à bien leurs plans d'action nationaux pour le secteur de l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or, et 7 autres sont en train d'élaborer les leurs avec le concours de l'ONUDI. Dans le cadre du programme planetGOLD, l'ONUDI aide le Burkina Faso, la Mongolie et les Philippines à augmenter la récupération de l'or tout en éliminant l'utilisation du mercure. Des consultations avec les partenaires sont en cours pour mettre en place des chaînes de valeur plus formelles et plus traçables.

### III. Analyse, recherche et services de conseil stratégique

15. L'ONUDI et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes travaillent en partenariat sur un projet d'autonomisation économique des femmes dans l'industrie verte en Afrique du Sud, au Cambodge, au Pérou et au Sénégal. Un rapport d'évaluation des possibilités à exploiter, des difficultés à surmonter et des mesures à prendre pour faire participer davantage les

<sup>2</sup> <https://unfccc.int/documents/302658>.

femmes à l'industrie verte<sup>3</sup> a été publié en mars 2021, à l'occasion de la soixante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme. Il conclut qu'un nombre croissant de femmes travailleraient volontiers dans l'industrie verte car elles ont l'impression que ce secteur leur donne plus de chances de progresser que les industries classiques.

16. Le *Clean Energy Mini-Grid Policy Development Guide*<sup>4</sup> (Guide pour l'élaboration d'une politique sur les miniréseaux fonctionnant aux énergies propres), publié en mars 2021, vise à aider les décideurs à s'orienter sur les marchés des miniréseaux fonctionnant aux énergies renouvelables afin de permettre à tous d'avoir accès à l'électricité.

17. En 2020, l'ONUDI a publié *Lessons Learnt from Assessing 50 Industrial Parks in Eight Countries against the International Framework for Eco-Industrial Parks*<sup>5</sup> (Enseignements tirés de l'évaluation de 50 parcs industriels de huit pays à l'aune du cadre international pour les parcs éco-industriels), un guide destiné à aider les décideurs à transformer des parcs industriels en parcs éco-industriels, et en janvier 2021, la version 2.0 du cadre international pour les parcs éco-industriels<sup>6</sup> a paru.

18. Une publication conjointe issue de la collaboration de l'ONUDI avec l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse, intitulée *Chemical Leasing Function to Impact: A performance-based business model for sustainable chemicals management*<sup>7</sup> (Le leasing chimique, un modèle d'activité axé sur les résultats qui favorise une gestion durable des produits chimiques), donne des orientations sur le rapport qui existe entre le leasing chimique et l'économie circulaire, les objectifs de développement durable, le passage au numérique, la chimie verte, le genre et l'inclusivité, la gestion du changement et des avantages à long terme en matière de durabilité.

19. En partenariat avec le réseau international des petites centrales hydroélectriques et avec des contributions d'environ 80 experts et 40 organismes de différents pays, l'ONUDI a élaboré la troisième partie des « Lignes directrices techniques pour le développement de la petite hydraulique », qui porte sur les principes et les normes de conception<sup>8</sup> et qui a été publiée en mars 2021 par l'Organisation internationale de normalisation.

20. Dans le cadre du Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, l'ONUDI aide des pays par un programme d'appui à la relance verte<sup>9</sup> et les conseille sur les domaines d'action écologiques qui pourraient optimiser leur reprise économique, en collaboration avec l'Université d'Oxford.

#### IV. Élaboration de normes

21. Le programme PARE d'action parlementaire sur l'énergie renouvelable, une initiative conjointe de l'ONUDI, de la Commission européenne et du Parlement du climat, vise à sensibiliser les décideurs d'Afrique et du Moyen-Orient, à les doter de capacités accrues et à mobiliser leur volonté politique pour régler la crise climatique et accélérer la transition vers les énergies renouvelables. Ce programme a donné lieu à plus de 30 tables rondes parlementaires auxquelles ont participé plus de 300 membres de parlements, dont une centaine de femmes.

<sup>3</sup> [www.unido.org/sites/default/files/files/2021-03/SYNTHESIS\\_REPORT\\_komprimiert.pdf](http://www.unido.org/sites/default/files/files/2021-03/SYNTHESIS_REPORT_komprimiert.pdf) (en anglais).

<sup>4</sup> [www.unido.org/sites/default/files/files/2021-03/CEMG\\_Development\\_Guide\\_EN.pdf](http://www.unido.org/sites/default/files/files/2021-03/CEMG_Development_Guide_EN.pdf) (en anglais).

<sup>5</sup> [www.greenindustryplatform.org/research/lessons-learnt-assessing-50-industrial-parks-eight-countries-against-international](http://www.greenindustryplatform.org/research/lessons-learnt-assessing-50-industrial-parks-eight-countries-against-international) (en anglais).

<sup>6</sup> <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35110> (en anglais).

<sup>7</sup> [www.greenindustryplatform.org/research/chemical-leasing-function-impact-performance-based-business-model-sustainable-chemicals](http://www.greenindustryplatform.org/research/chemical-leasing-function-impact-performance-based-business-model-sustainable-chemicals) (en anglais).

<sup>8</sup> [www.iso.org/standard/82192.html](http://www.iso.org/standard/82192.html) (en anglais).

<sup>9</sup> [www.un-page.org/page-inclusive-green-recovery](http://www.un-page.org/page-inclusive-green-recovery) (en anglais).

22. En Amérique latine, l'ONUDI aide 13 pays à élaborer ou renforcer leurs cadres réglementaires et à combler les lacunes de leurs politiques nationales de l'environnement, de la santé et du travail, afin de garantir une gestion viable des déchets d'équipements électriques et électroniques. Deux cent trente et une politiques et réglementations de l'environnement ont été approuvées dans le cadre du programme sur les POP. L'ONUDI aide également des pays à se doter de capacités nationales accrues pour adopter des cadres réglementaires permettant de prévenir les accidents industriels, notamment transfrontières, de réduire leur fréquence et leur gravité et d'atténuer leurs conséquences.

## V. Mobilisation et promotion de partenariats

23. Dans le cadre des préparatifs de l'édition 2021 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, l'ONUDI a dirigé l'élaboration de deux notes de synthèse sur les liens de l'objectif de développement durable n° 7 avec l'objectif 9, d'une part, et avec l'objectif 12, d'autre part, qui ont été publiées sous l'égide du Groupe consultatif technique multipartite sur l'objectif 7. L'ONUDI, le PNUE et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (ONU) se sont également associés pour organiser, dans la perspective du forum, deux réunions d'experts sur l'objectif 12.

24. L'ONUDI a codirigé, avec la FAO et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, l'élaboration du rapport thématique sur l'innovation, la technologie et les données, en vue du dialogue de haut niveau sur l'énergie que le Secrétaire général de l'ONU a organisé en septembre 2021. Ce rapport propose des recommandations sur les mesures essentielles à prendre à l'échelle nationale, régionale et mondiale pour rendre les objectifs énergétiques et climatiques réalisables<sup>10</sup>. Le Conseil des ingénieurs au service de la transition énergétique, un organe qui réunira des ingénieurs et des experts de l'énergie chargés de contribuer aux travaux de la coalition voulue par le Secrétaire général pour réaliser l'objectif de la neutralité carbone à l'horizon 2050, a vu le jour en septembre 2021. L'ONUDI le coprésidera avec le Réseau des solutions pour le développement durable et lui apportera des contributions scientifiques et techniques destinées à montrer la voie de la décarbonisation des systèmes énergétiques à l'horizon 2050.

25. Les travaux préparatoires du Forum de l'énergie de Vienne<sup>11</sup>, manifestation phare coorganisée par l'Autriche, l'International Institute for Applied Systems Analysis et l'ONUDI, ont pris la forme d'une série de sessions en ligne qui se sont déroulées entre octobre 2020 et avril 2021. Ces 20 sessions virtuelles ont été l'occasion pour plus de 500 intervenantes et intervenants et 1 500 participantes et participants de réfléchir au rôle de l'énergie pour le système alimentaire, l'industrie et les produits dans le cadre de la relance verte en période de COVID-19. Du 5 au 7 juillet 2021 s'est tenue la principale manifestation, qui portait sur le thème « Where action meets ambition » (Quand l'action rencontre l'ambition) et visait à stimuler la réalisation des objectifs climatiques et énergétiques pour 2030 et 2050 et à créer une dynamique en vue du dialogue de haut niveau sur l'énergie.

## VI. Perspectives

26. Dans le cadre de la décennie d'action, l'ONUDI redoublera d'efforts pour aider ses États Membres à atteindre les cibles associées aux objectifs de développement durable relatifs à l'environnement, aux changements climatiques<sup>12</sup> et à l'énergie

<sup>10</sup> [www.un.org/sites/un2.un.org/files/2021-twg\\_4-062121.pdf](http://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2021-twg_4-062121.pdf) (en anglais).

<sup>11</sup> [www.viennaenergyforum.org/](http://www.viennaenergyforum.org/) (en anglais).

<sup>12</sup> Un cadre stratégique pour l'action climatique de l'ONUDI publié sous la cote GC.19/14 est présenté à la Conférence générale pour qu'elle l'examine.

durable par un développement industriel inclusif et durable, en complément de l'action de relance verte menée en période de COVID-19.

27. L'ONUDI continuera de promouvoir la transition vers une économie circulaire à l'échelle mondiale, régionale et nationale afin d'atténuer les conséquences des changements climatiques, de ralentir le rythme de la perte de biodiversité et de réduire la pollution. Elle redoublera d'efforts pour aider ses États membres à développer des industries neutres en carbone, notamment dans le cadre de l'initiative de décarbonisation profonde de l'industrie. Elle approfondira ses travaux sur l'hydrogène vert, technologie utilisée pour décarboniser les chaînes de valeur de l'énergie associées à des secteurs industriels où il est difficile d'agir, dans le cadre d'un partenariat mondial pour l'hydrogène dans l'industrie.

28. Après avoir été accréditée auprès du Fonds vert pour le climat le 20 août 2020 et avoir présenté son premier programme de travail le 19 août 2021, l'ONUDI s'efforcera, conformément à la résolution GC.18/Res.7, de faciliter l'accès de ses États Membres au financement de la lutte contre les changements climatiques, qui leur est nécessaire pour honorer les engagements qu'ils ont pris au titre de l'Accord de Paris.

## **VII. Mesure à prendre par la Conférence**

29. La Conférence est invitée à prendre note des informations communiquées dans le présent rapport.

---